

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un, et le Mercredi 20 Octobre à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de Gabian régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de la salle du conseil municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Membres présents :

BOUTES Francis. FOREZ Daniel. LOPEZ Chantal. GROUSSET Emilie. BOUDET André. ROUSSET Agnès. LABROUSSE Marlène. LAVIT Frédéric. DE BARROS Claudy. ISARN Pierre. PAILLES Séverine.

Membres excusés : SOULIE Christophe. BERTHOMIEU Michel.

Procuration : GALZY Isabelle

Secrétaire de séance : FOREZ Daniel.

47/2021 Projet de pylône sur la Commune de GABIAN

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la demande de Phoenix France en vue des infrastructures, sur l'installation d'une antenne pylône, relais de télécoms.

Le montant de la redevance annuelle sera de 4800€, toutes charges éventuelles incluses.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, 1 abstention ressort :

ACCEPTE la demande de Phoenix France

VALIDE le montant de la redevance annuelle fixé à 4800€, toutes charges éventuelles incluses.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, an que susdit

Pour extrait conforme

Le Maire
Francis BOUTES

